

13. Produits entreposés des fermes, pêcheries, etc., (estimation basée sur la mercuriale des grains, la statistique des entrepôts frigorifiques, etc.).....	400,000,000
14. Meubles de ménage, vêtements, voitures, automobiles, etc., (estimation selon le mode adopté aux E.-U. et en Australie).....	1,144,000,000
15. Numéraire (entre les mains du gouvernement, des banques et du public).....	202,010,106
16. Marchandises importées, en magasin (estimation basée sur les importations de l'année).....	668,460,510

Total estimatif de la richesse nationale en 1920. \$22,482,841,122

Revenu national.—Le revenu national du Canada est nécessairement inférieur à la production nationale dont on a tenté de déterminer l'importance en traitant de la production, pages 224–228 de cet ouvrage. Si, comme on l'a déjà dit, on doit tenir compte d'une certaine forme de la production que nous avons qualifiée "impondérable" la valeur de la production de 1920, année du maximum des prix, ne doit pas avoir été moindre de \$5,000,000,000.

Cependant, pour déterminer le revenu national, on doit opérer d'importantes déductions, notamment pour tenir lieu de l'entretien de l'équipement industriel du pays, de manière à pourvoir à sa dépréciation ainsi qu'à son remplacement lorsque des inventions nouvelles l'exigent. On peut présumer que ce remplacement n'a pas coûté moins de \$500,000,000; cette soustraction ramènerait le revenu du peuple canadien en 1920, à environ \$4,500,000,000. Répétons encore qu'il s'agit d'une année exceptionnelle par la cherté de toutes choses.

Dans les pays où existe l'impôt sur le revenu on peut obtenir une évaluation approximative du revenu national en prenant pour base les revenus déclarés, auxquels on ajoute un certain coefficient pour tenir lieu des évasions et en estimant le revenu des citoyens qui échappent à cet impôt. En procédant de la sorte on a constaté qu'au Royaume-Uni, avant la guerre, la moitié du revenu national était possédée par la grande masse de la population restant au-dessous de la limite de taxation, qui était alors de £160 par an.

Aux Etats-Unis, où l'exemption de l'impôt sur le revenu est la même qu'au Canada, on s'est servi de la statistique des revenus imposés ainsi que des données de la statistique de la production, pour déterminer le revenu national.

L'impôt sur le revenu existe au Canada depuis moins longtemps qu'aux Etats-Unis et qu'au Royaume-Uni; d'ailleurs, dans un pays plus jeune les revenus sont plus fréquemment reçus en nature. Ces deux considérations font présumer que notre impôt sur le revenu ne représente pas un pourcentage du revenu national aussi élevé que dans les deux pays que nous venons de mentionner. Pendant l'exercice clos le 31 mars 1921, cet impôt a été payé par 3,696 compagnies et 190,561 particuliers, dont les revenus se totalisaient par \$912,410,429¹. La statistique des revenus encaissés en 1921 et 1922 et déclarés en 1922 et 1923 est donnée, par provinces, dans le tableau 36. Le tableau 37 établit une distinction entre les différentes classes de revenus, indiquant que 281,182 individus et 6,010 compagnies ont payé cet impôt pendant l'exercice 1922-23. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces chiffres des 1,901,227 familles dénombrées au recensement de 1921.

¹Voir le Hansard du 22 juin 1922, pp. 3362-3.